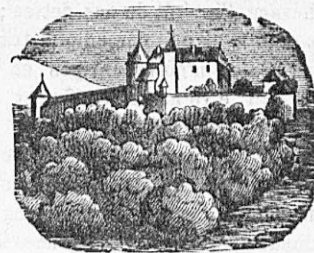




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Suisse. . . 1 an, Fr. 4 50
 » . . . 6 mois, » 2 50
 Étranger . 1 an, » 9 —
 » . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

ANNONCES

Canton, une seule insertion
 15c.; annonces répétées, 10c.
 Suisse, 15 c. Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 80 c. la ligne
 Pour annonces et réclames
 ex-cantonaux, s'adr. à l'a-
 gence de publicité Hasen-
 stein & Vogler, à Fribourg
 ou à ses succursales.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 151, Bulle.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁵⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 10⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

BULLE, le 19 avril 1904.

Une dette d'un milliard.

Les statisticiens nous disent parfois des choses intéressantes. C'est ainsi, que grâce à eux, nous apprenons, avec un peu de surprise toutefois, que la Suisse est débitrice de la France d'un milliard, ni plus ni moins, plutôt plus que moins.

Une première statistique dressée en 1902, sur l'initiative du ministre des affaires étrangères de France, établissait que les capitalistes de ce pays possédaient pour 455 millions de valeurs suisses. Ce chiffre se décomposait comme suit : emprunts cantonaux et fédéraux : 200 millions ; valeurs de chemins de fer : 100 millions ; immeubles : 67 millions ; entreprises industrielles : 33 millions ; valeurs commerciales : 55 millions.

Ces évaluations paraissent bien faibles, un économiste bâlois, M. Geering, entreprit, de son côté, une nouvelle statistique démontrant que notre dette en France s'élevait au double du chiffre accusé par l'enquête de 1902.

Selon M. Geering, nous devons à la France à fin 1903 :

Emprunts cantonaux et fédéraux :	300 millions
Valeurs de chemins de fer :	400 »
Valeurs immobilières, industrielles et commerciales :	200 »
Total	900 millions

Déjà en 1900, Berne, Fribourg, le Valais et les Grisons devaient, à eux seuls, 200 millions au moins en France. L'enquête française de 1902 évalue à 50 millions les obligations fédérales 3 et 3 1/2 pour cent en mains françaises. Il faut y ajouter l'emprunt fédéral de 70 millions de 1903 et l'emprunt fribourgeois de 40 millions de la même

date, tous deux presque entièrement absorbés par la France. Il faudrait y joindre encore les valeurs officielles suisses de diverses provenances, 3 1/2 et 4 pour cent, achetées en Suisse pour le compte de capitalistes français et qui ont maintenu nos titres à des cours si élevés. Le total de 300 millions est donc plutôt inférieur que supérieur à la réalité.

Les titres de chemins de fer possédés par des capitalistes français dépassaient déjà en 1902 les 100 millions accusés par l'enquête. La première émission de rente des chemins de fer fédéraux 3 1/2 pour cent, du montant de 200 millions, date de 1899 ; on sait à Berne qu'elle a été en très grande partie souscrite en France. Fin 1903, l'émission était de 400 millions ; c'est encore la France qui a absorbé la deuxième série ; de même, la rente 4 pour cent émise en 1900 pour le rachat du Central et l'emprunt de conversion de 140,8 millions de 1903, dont les deux tiers au moins sont en France. En parlant de 400 millions au total, on reste donc très probablement en dessous de la réalité.

Des 67 millions d'immeubles et de valeurs immobilières enregistrés par l'enquête de 1902, la majeure partie, soit 50 millions, étaient attribués par le ministère des affaires étrangères au seul canton de Genève. En sorte qu'il restait 17 millions seulement pour tout le reste du pays, ce qui est certainement insuffisant.

Il suffit de songer aux nombreux immeubles de luxe, aux domaines, aux forêts, aux montagnes que des propriétaires français ont acquis un peu partout en Suisse.

Pour les valeurs industrielles et commerciales, l'enquête de 1900 paraît s'être aussi préoccupée surtout de la place de Genève et des capitaux français qui y sont engagés dans le commerce du vin en gros et en détail, les restaurants, les brasseries,

l'horlogerie, les confections, les modes, etc. Mais ce n'est pas tout. Les capitalistes français sont intéressés à nos tramways, à nos usines électriques, à l'industrie électro-chimique. M. Leroy-Beaulieu a affirmé dans l'*Economiste français* qu'il fallait ajouter au moins 50 millions aux 85 dont parle l'enquête de 1902 et il n'a certainement pas exagéré.

En sorte que si on tient compte des difficultés d'une pareille statistique, de l'impossibilité d'atteindre à des résultats complets, la somme totale de 900 millions, représentant la participation des capitalistes français à notre vie économique, ne paraît point être évaluée trop haut. Il est au contraire probable que la Suisse doit à la France plus que cela et que le chiffre total d'un milliard est certainement atteint.

A quoi a servi tout cet argent ? Qu'en a-t-on fait ? A-t-il été employé utilement ?

Cet argent a servi à construire nos routes et nos chemins de fer : à elles seules, nos voies ferrées ont coûté un et demi milliard. On a installé des industries et bâti des usines. On a emprunté pour faire fructifier l'argent prêté, avec l'espoir de réaliser des bénéfices. L'avenir dira si nos calculs sont justes.

Et si nous avons emprunté en France plutôt qu'ailleurs, c'est que la France est un pays riche et un pays de prudente épargne. Le capitaliste français est circonspect. Aux gros bénéfices des entreprises aventureuses, il préfère la rente réduite des bons placements.

Nous devons donc travailler à mériter cette confiance que nous accordent les capitalistes français. Et nous le pouvons, dit M. Geering, en persévérant dans la voie où nous sommes entrés, pourvu que nous considérions toujours comme un devoir sacré l'obligation de payer, correctement et à l'é-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 15

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Et elle causait avec Georges comme s'il ne fût pas mort. Elle avait apporté un ouvrage de broderie et au chevet du cadavre, lui souriant de temps à autre, elle travaillait, ses doigts courant au hasard, et ne s'occupant plus de son travail.

— Tu veux bien que je reste auprès de toi, n'est-ce pas, Georges ? Cela ne te gêne pas ? Tu n'as pas envie de dormir ? Si je te gêne, dis-le-moi !

Puis elle se penchait, comme si Georges lui avait adressé la parole.

Et elle répondait, à la demande impossible :
 — Tu désires tes enfants ? Mais tu sais bien qu'à cette heure ils sont toujours couchés. Nous n'avons pas l'habitude de les faire veiller ainsi. Tu t'y opposes...

Puis, tout à coup, après un long silence pendant lequel elle parut écouter le mort, elle dit :

— Nous avons bien le temps, va, de nous occuper de leur avenir. Ils sont si jeunes ! Jouissons de leur enfance,

de leur jeune intelligence, de la naïveté de leur cœur. Antonio sera soldat. Il le veut, son caractère l'y porte. Et comme il est un peu sauvage et emporté, la discipline militaire l'assouplira, le reformera... Quant à Claire et à Diane, si leur jeunesse tient tout ce que promet leur enfance, elles seront bien belles ; mais, ce qui est mieux, elles seront bonnes... Quel dommage que nous soyons pauvres, Georges !... Elles seront sans dot !... Sans dot, comme leur mère !... Mais rencontreront-elles un noble cœur comme le tien, qui les aimera, malgré leur pauvreté ?

Elle se leva, déposa lentement sur un fauteuil l'ouvrage de broderie où sa main, inattentive et inhabile désormais, avait semé au hasard des points irréguliers.

Elle s'approcha du lit, se pencha :
 — Dis-moi si je t'ai rendu la vie heureuse. Dis-moi si jamais tu as eu à te plaindre de ta femme... si jamais tu as remarqué, un jour, que ta femme t'aimait moins que les autres jours... Non, n'est-ce pas ? Tu es sûr de mon amour et tu continues d'être heureux ?... Tu le dis ? Je t'entends... Tu me souris... Je t'aime...

Et elle embrassa doucement le cadavre au front.

— Tu dors... tu as froid...
 Elle ramena la couverture vers la poitrine du mort, borda le lit et s'en alla, lente et prenant des précautions, sur la pointe des pieds, pour ne pas le réveiller.

Ce fut ainsi jusqu'à l'enterrement. Le docteur Tiercelin avait recommandé la prudence la plus extrême. Le

corps fut enlevé sans que Laurence s'en doutât, pendant qu'elle était endormie.

Et quand elle se réveilla et qu'elle descendit dans la chambre de Georges et qu'elle vit le grand lit vide, elle hocha la tête d'un air entendu :

— Ah ! oui, Georges est parti... dans la montagne, où son travail l'appelle. Il m'avait prévenue...

Et à partir de ce moment elle ne s'en occupa plus.

Le docteur Tiercelin la voyait tous les jours et plusieurs fois par jour.

Le soupçon du juge bourdonnait à son oreille.

— Simule-t-elle la folie ?

Mais il haussait les épaules.

Pareille chose était-elle possible ? Non seulement le médecin était persuadé que Laurence était vraiment folle, mais il avait mis auprès d'elle deux gardes chargées non point de l'observer seulement et de lui rapporter heure par heure, minute par minute pour ainsi dire, ses propos et ses actes, mais surtout de veiller sur elle et de l'empêcher d'attenter à ses jours comme à ceux de ses enfants.

Deux ou trois fois, en effet, elle avait eu sans raison des colères terribles.

Les gardes avaient eu beaucoup de peine à la calmer. Tiercelin concevait peu d'espoir de la guérir.

Il avait essayé d'agir sur ce pauvre esprit par le souvenir ; il l'avait, un jour, amenée dans ce bois broussail-

S
 Supérieures à grand
CROTTI
 Bulle.
 ville, Bulle.
 dès ce jour les grandes
 remises pour la débridée &
 toutes occasions. —
 [376
 Samuel Luthy.
 détail.
 le soussigné vendra en
 rles Sudan, près du
 iron quarante têtes de
 aiches vélées et trente va-
 Favorables conditions qui
 dre Verly, Bulle.
 ours
 imes
 rafes
 bans
 CHOIX
 concurrence
 magasin!
 rs et
 grandeurs
 Bulle
 a Gare

chance, l'intérêt de nos dettes ; que nous tenions la main à ce que nos administrations fédérales et cantonales n'absorbent pas en frais généraux ce qui doit être notre bénéfice et que pouvoirs publics et particuliers rivalisent d'ingéniosité dans l'art de réduire les dépenses improductives. Nous réussirons à conserver notre renom de peuple sérieux et prudent si nous savons n'être pas déraisonnables dans nos exigences à l'égard des chemins de fer fédéraux, circonspects vis-à-vis des séductions du socialisme d'Etat, prudents dans l'application de nos lois fiscales et impitoyables à l'égard de tous les emplois de capitaux publics pour des destinations improductives ou de luxe. »

Ce dernier point surtout nous fera réfléchir, nous, Fribourgeois !

CONFÉDÉRATION SUISSE

L'Assemblée fédérale, réunie jeudi sous la présidence de M. Martin, a nommé président du Tribunal fédéral, M. Soldati, par 151 voix. Il remplace M. Bachmann, démissionnaire.

M. Lienhard ayant, pour des motifs de santé, résigné ses fonctions de vice-président, l'Assemblée fédérale a nommé M. Monnier, par 156 voix.

Sur la proposition de M. Heller, l'Assemblée unanime a décidé de renvoyer à la session de juin l'élection d'un juge fédéral.

L'Assemblée a liquidé ensuite 14 recours en grâce relatif à des condamnations pour infractions à la loi sur la police sanitaire, pour importations d'allumettes prohibées, pour contravention à la loi sur les patentes et pour non-paiement de la taxe militaire.

Traité de commerce italo suisse. — Le *Popolo Romano*, dans son numéro de mercredi, annonce que les négociations pour le traité de commerce italo-suisse, deviennent de plus en plus difficiles, les délégués suisses présentant, d'après ce journal, des exigences telles, spécialement en ce qui concerne les industries textiles que l'on doute qu'il soit possible d'arriver à une entente.

Berne. — Pour apprendre l'allemand. — Désirant être utile aux nombreux jeunes gens, qui de la Suisse romande, viennent dans la ville fédérale pour y apprendre l'allemand, la ville de Berne, avec les concours de l'Etat, a créé, dans l'Ecole secondaire des garçons, une classe spéciale destinée à leur faciliter l'étude de l'allemand. L'année scolaire 1904-1905 s'ouvrira le 18 avril prochain.

Valais. — Intolérance. — « Dans le courant du mois de mars dernier, dit le *Confédéré*, on enlevait à Saint-Maurice un enfant protestant, âgé de cinq à six ans. L'autorité, de concert avec le curé et tout le clan bigot, décida de ne pas inhumer le corps à la ligne pour motif de religion ; des démarches furent alors faites pour faire annuler cette décision, mais ce fut en vain et l'enfant

leux où Georges d'Héribaud avait trouvé la mort, et là il avait essayé de lui retracer la scène.

Ce fut inutilement. Il tenta aussi d'agir sur ce cœur de mère par les enfants. Mais ils étaient devenus comme des étrangers pour elle. Quand ils arrivaient, les bras tendus, pour l'embrasser, elle ne se baissait même pas pour répondre aux tendresses qu'ils offraient et qu'ils sollicitaient.

Elle ne les repoussait pas non plus. Elle restait comme une chose inerte, inconsciente ; ces gracieux visages ne parlaient plus à son âme.

Alors, étonnés, attristés, ils s'éloignaient et pleuraient. Ils ne pouvaient comprendre et disaient :

— Mère ne nous aime plus !
Tous les jours se renouvelaient ces scènes navrantes. Jamais plus un mot d'amour, pour eux, ne sortit de ses lèvres. Même leur présence l'impatientait.

C'était cela, surtout, la preuve morale qu'elle était folle.

Si elle avait simulé la folie pour cacher peut-être une participation, quelle qu'elle fût, au meurtre de son mari, jamais elle n'aurait trouvé en elle le courage de résister aux larmes de ses enfants.

— Oui, oui, elle est bien folle, redisait le docteur. Et il fit son rapport en conséquence.

Il l'apporta lui-même au juge d'instruction. Celui-ci le parcourut et poussa un soupir de soulagement.

fut enterré dans un des coins du cimetière.

Plainte ayant été portée au Département fédéral de justice et police, ce dernier, après enquête, a donné ordre de faire exhumer le cadavre et de l'enterrer à la ligae, ce qui a eu lieu lundi. »

Neuchâtel. — Une horrible tragédie vient de jeter l'émoi à la Chaux-de-Fonds. Jeudi matin, vers 6 1/2 h., l'attention de quelques locataires de l'immeuble rue Sophie-Mairet 5 était attirée par des gémissements venant de l'appartement du propriétaire. Ils y pénétrèrent et se trouvèrent en face d'un épouvantable tableau. Au fond du corridor, M. Ch. W., âgé de 39 ans, gisait inanimé ; non loin de là rôlait sa femme, âgée de 40 ans, qui eut encore la force de dire : « Mon mari nous a empoisonnés », puis peu après perdit connaissance et succomba. Dans une chambre, sur son lit, une fillette de 14 ans, morte ; une seconde, 15 ans, agenouillée devant le lit, morte également. Le médecin d'office, Dr Humbert, mandé en hâte, ne put que constater le décès des quatre malheureux empoisonnés au moyen de cyanure de potassium.

Les jeunes W. avaient l'habitude de prendre le matin en se levant, un peu d'eau fraîche. Le père leur en apporta en y mêlant le poison foudroyant. Il en avait mis également dans le lait du déjeuner de sa femme.

Propriétaire d'un immeuble, ayant en outre ses affaires parfaitement en ordre, W. était dans l'aisance et possédait toute l'estime de ses concitoyens.

Vaud. — La fabrique de chocolat au lait Peter rachète et s'incorpore la fabrique de chocolat A. Kohler et fils. Une nouvelle société est constituée sous le nom de « Société suisse de chocolat », au capital de 2 1/2 millions de francs. L'assemblée des actionnaires de la Société Peter, après avoir ratifié cette fusion, a décidé la répartition d'un dividende de 16 %, soit 40 fr. par action, et donné au conseil les pleins pouvoirs et les crédits nécessaires pour construire une nouvelle usine à O. be.

ÉTRANGER

La guerre.

La destruction du « *Petropavlovsk* ». — On a quelques versions de plus sur la catastrophe du 13, mais rien qui semble être l'expression absolue de la vérité. Trois hypothèses sont soutenables : la mine flottante, le torpillage ou le sous marin. On peut aussi discuter une explosion à l'intérieur du cuirassé, dans la soute aux torpilles. Essayons d'après les dépêches de toutes sources, de reconstituer la fatale journée du 13, qui a coûté si cher à la marine russe.

— Ma foi, tant mieux, dit-il, j'aime mieux cela... Et comme le médecin le regardait sans comprendre :

— La simulation impliquait la complicité, voyez vous, tandis que si elle est folle, c'est qu'elle est innocente... Deux jours après, M. de Montaignon était à travailler dans son cabinet lorsque le garçon de bureau entra.

— Monsieur, le valet de chambre de M. Georges d'Héribaud demande à être entendu par monsieur le juge.

— Qu'il entre. Jérôme fut introduit.

Il semblait dans une profonde émotion. Il pouvait s'expliquer à peine. Et il avait couru, sans doute, car il était hors d'haleine et fut longtemps à se remettre.

— Monsieur... Ah ! monsieur.
— Eh bien ! Jérôme, qu'y a-t-il ? fit le magistrat intrigué.

— Ma maîtresse... vous demande... la pauvre femme.

— Elle me demande ? Nouvelle folie...
— Oh ! non, oh ! non, elle n'est plus folle...
— Depuis quand ?

— Elle s'est jetée dans le Lot, pendant un accès de fièvre chaude, probablement... Elle va mourir... Oni, elle va mourir... Oh ! elle a maintenant toute sa raison, comme monsieur le juge et moi... Elle a ses yeux doux et intelligents comme autrefois... et elle m'a souri, quand elle m'a reconnu... la bonne et chère créature.

Et le vieux domestique pleurait.

Dans la nuit du 12 au 13, la division de torpilleurs russes avait pris la mer, rencontré les torpilleurs japonais et engagé avec eux un combat qui dura jusqu'à 7 heures. Le contre-torpilleur *Besstrachny* fut cerné et dut rester en arrière, lorsque les autres torpilleurs russes rentrèrent au port. Profitant de la brume, il essaya de se glisser le long de la côte, mais les Japonais lui barrèrent le passage et le coulèrent. Cinq hommes sur 60 furent sauvés. Les autres se sont noyés ou ont été faits prisonniers.

Le croiseur *Bajan* était sorti de Port-Arthur pour secourir le *Besstrachny*. Les torpilleurs japonais s'éloignèrent, mais revinrent ensuite, précédant l'escadre, qui fut à 8 heures en vue de Port-Arthur. L'escadre russe quitta ses positions et se dirigea vers l'escadre ennemie ; mais ayant trouvé devant elle 16 navires, elle se retira vers la rade, pour se mettre en ligne de combat sous la protection des forts. Il était un peu plus de 8 heures du matin lorsque l'explosion se produisit à bord du *Petropavlovsk*, qui fut englouti en moins de 4 minutes.

Ici nous nous trouvons en présence de diverses versions.

La première, de source russe, dit que la plupart des officiers et des hommes étaient à déjeuner. L'amiral Makaroff prenait son déjeuner dans sa cabine et au carré des officiers, les tables étaient garnies de convives. Le grand-duc Cyrille, son aide de camp et le capitaine commandant le navire étaient restés sur la passerelle. Deux officiers de quart observaient l'étroit goulet d'entrée par lequel on se disposait à pénétrer vers 8 h. 30. Tout à coup les chaudières éclatèrent avec un terrible fracas. Quelques secondes plus tard, les soutes sautèrent, de larges déchirures éventraient la coque et des masses d'eau pénétraient dans le navire. Le centre de gravité se déplaçant, le cuirassé se pencha sur le flanc et disparut.

D'après une seconde version, également russe, le grand-duc Cyrille venait de quitter le *Petropavlovsk* sur une embarcation pour aller porter un ordre de l'amiral Makaroff au commandant des batteries de terre, quand l'explosion se produisit.

Des débris tombèrent sur l'embarcation qui chavira. Le grand-duc eut une épaule luxée et une jambe brisée. Il fut recueilli par un canot.

Enfin, une dépêche du grand-duc Boris, qui se trouve à Port-Arthur, dit que le grand-duc Cyrille qui était au moment de l'explosion sur la passerelle, sauta sur le pont où une vague l'emporta. Quoiqu'il ait absorbé une grande quantité d'eau, il put surnager. Il s'accrocha au toit-abri d'un canot-vapeur et y resta environ dix minutes. Au bout de ce temps, il fut recueilli par le torpilleur

M. de Montaignon était un peu étourdi par ces événements qui se précipitaient.

Il se leva, passa son pardessus. Et sans exiger d'autres explications, comprenant que le temps pressait, que les secondes étaient comptées :

— Je vous suis.
Et ils partirent.

Que s'était-il passé ?

Le matin, Laurence avait paru beaucoup plus calme. Elle avait passé une excellente nuit. Les deux femmes que le docteur Tiercelin avait commises à sa garde étaient rassurées. Il leur semblait que Mme d'Héribaud allait mieux. Elle fut tranquille toute la matinée, tantôt sommeillant, tantôt immobile auprès d'une fenêtre et regardant avec fixité les nuages que le vent bousculait au loin, sur les cimes neigeuses des Cévennes. Même elle avait paru s'amuser aux jeux enfantins de ses deux filles.

La surveillance des gardes s'en était relâchée.

Et à un moment où Laurence n'était pas vue, elle descendit sans faire de bruit, traversa le jardin, se dirigeant vers la rivière, et en quelques minutes elle fut au bord du Lot.

La rive était déserte.

Elle regarda couler les flots terribles, grossis par des pluies récentes, par des fontes de neiges.

Puis tout à coup, d'un bond, elle se jeta en plein gouffre, qui se referma sur elle.

(A suivre.)

Besumny. Son ai ont péri.

On évalue à 16 major qui étaient *pavlovsk* sombra.

vaient à l'intérieur étaient sur le pont directions. Le com à la mer, a été s et une blessure à tre peintre milita risé à suivre la c

A St-Petersbo sixième version. Au Makaroff se trou cutait le plan de naise qui approch peur causée par l' coula en bloc, ca

Le navire aurait une machine infer de la dernière ter

Russie. — J habitants de la c ment de Wilna n tion que leur a c que.

Un nommé P mais de réputation nuit au cimetière beau artistique ment où il dévi figure de haute t surgit de la tomb par derrière et,

— Que fais-tu Paolischewski, par terre et se m le spectre. Il arri tôme est toujours rentrer chez lui entend heurter

Le bruit a attir ter que le spectr folle pour avoir fréquentait la nu

La pauvre folle avait enlever le ca Paolischewski rible. Il ne cessa

— Chassez dor Le voleur est

CANTON

Tirage fin lieu le 95^{me} tirag Canton de Fribou rics :

116 269 3
1005 1018 10
1436 1479 15
1926 2009 21
2373 2417 25
2939 2979 30
3262 3362 33
3942 4156 42
4729 4779 49
5264 5349 54
5792 5847 58
6368 6571 66
7242 7295 73
7810.

— Autre tirag francs de l'empr sorties les séries

1265 2039 24
4998 6760 69
8996 9377 941

Besumny. Son aide-de-camp et son domestique ont péri.

On évalue à 16 le nombre des officiers d'état-major qui étaient avec Makaroff quand le *Petro-pavlovsk* sombra. Aucun des hommes qui se trouvaient à l'intérieur ne put échapper. Ceux qui étaient sur le pont furent projetés dans toutes les directions. Le commandant du *Petro-pavlovsk*, jeté à la mer, a été sauvé, mais il a des côtes brisées et une blessure à la tête. On prétend que l'illustre peintre militaire russe Verestchaguine, autorisé à suivre la campagne, serait parmi les morts.

A St-Petersbourg, on donne encore une troisième version. Au moment de l'explosion, l'amiral Makaroff se trouvait avec son état-major et discutait le plan de la bataille contre la flotte japonaise qui approchait. Il dut être brûlé par la vapeur causée par l'explosion des machines. Le bateau coula en bloc, car on n'a retrouvé aucune épave. Le navire aurait touché, non une mine russe, mais une machine infernale laissée par les Japonais lors de la dernière tentative d'embouteillage.

Russie. — *Le voleur et le fantôme.* — Les habitants de la commune de Sol dans le département de Wilna ne sont pas encore remis de l'émotion que leur a causée un incident vraiment tragique.

Un nommé Paolischewki, commerçant établi, mais de réputation douteuse, se rendait vers minuit au cimetière pour dépouiller un superbe tombeau artistique qu'on y venait d'ériger. Au moment où il dévissait les objets en bronze, une figure de haute taille enveloppée d'un linceul blanc, surgit de la tombe d'à côté, s'approche du voleur par derrière et, lui frappant sur l'épaule, lui dit : — Que fais-tu ici parmi les morts ?

Paolischewki, pris de terreur, jette ses outils par terre et se mit à courir, poursuivi toujours par le spectre. Il arrive enfin à sa maison, mais le fantôme est toujours derrière lui ; le voleur réussit à rentrer chez lui et à refermer sa porte. Alors on entend heurter des coups violents contre l'huis.

Le bruit a attiré les voisins qui ont pu constater que le spectre était une jeune femme devenue folle pour avoir perdu son enfant et qui, depuis, fréquentait la nuit le cimetière.

La pauvre folle croyait que Paolischewki venait enlever le cadavre de son fils.

Paolischewski dut s'aliter, pris d'une fièvre terrible. Il ne cessa de crier :

— Chassez donc ce fantôme il veut m'étrangler !
Le voleur est mort le lendemain.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Vendredi matin a eu lieu le 95^{me} tirage des obligations de l'emprunt du Canton de Fribourg de 1860. Sont sorties les séries :

116	269	395	543	616	711	772	959
1005	1018	1062	1155	1327	1333	1373	1376
1436	1479	1524	1572	1588	1664	1684	1816
1926	2009	2106	2120	2151	2168	2270	2331
2373	2417	2507	2634	2656	2669	2704	2778
2939	2979	3006	3012	3137	3162	3172	3221
3262	3362	3388	3516	3579	3597	3844	3871
3942	4156	4276	4439	4452	4469	4544	4574
4729	4779	4934	4957	4963	5114	5152	5195
5264	5349	5429	5595	5613	5655	5695	5728
5792	5847	5897	5908	5931	6013	6133	6322
6368	6571	6683	6577	6944	6950	7142	7197
7242	7295	7326	7416	7449	7533	7715	7760
7810.							

— Autre tirage : le 3^{me} des obligations de 15 francs de l'emprunt de l'Hôpital cantonal. Sont sorties les séries :

1265	2039	2440	3411	3512	5864	4028	4944
4998	6760	6936	7207	8012	8634	8676	8709
8996	9377	9416	9744.				

Commission d'arboriculture. — La commission spéciale chargée de surveiller l'exécution des mesures concernant le nettoyage des arbres fruitiers est composée comme suit :

MM. Berset, Ant., expert-agricole, président.
Jungo, Joseph, arboriculteur, Galmitz.
Blanc Dupont, professeur, Fribourg.
Helfer, Ed., jardinier, Burg.
Moriaux, A., professeur, Hauterive.
Ramy, J., professeur, Pérolles.
Collaud, B., chef de bureau, secrétaire.

Les attributions de la commission comprendront entre autres l'organisation des cours qui auront lieu cet automne et le printemps prochain en vue de préparer de bons arboriculteurs diplômés.

Valeur du bétail. — Le bétail fribourgeois compris dans l'assurance obligatoire ou libre a une valeur estimative de fr. 19,574,433, pour 56,406 têtes. Dans la Glâne, la Gruyère et la Veveyse, il reste des communes en certain nombre qui n'ont pas accepté l'organisation des cercles déclarés obligatoires.

GRUYÈRE

Concert. — Le concert de la *Chorale* a fait, naturellement, salle comble dimanche soir. Cela était du reste prévu, car, outre les sympathies que notre population témoigne toujours à cette excellente société, celle-ci nous offrait un programme ingénieusement composé, plein d'attractions charmantes. Et le nombreux auditoire n'a pas ménagé ses applaudissements aux chanteurs, aux acteurs, qui tour à tour ont défilé sur la scène. Des chants impeccablement exécutés, des rôles bien tenus, beaucoup de variété dans le choix des productions, il n'en fallait pas davantage pour obtenir plein succès.

La soirée s'est terminée par une réunion familière, pleine d'entrain, des membres de la société. Voilà la série des concerts d'hiver terminée. Chacun a pu constater avec plaisir que nos sociétés philharmoniques travaillent sérieusement, qu'elles tiennent à conserver leur bonne renommée et que surtout elles nous ont fait passer d'agréables instants. Sachons nous en souvenir.

Chanteurs. — La Cécilienne gruyérienne a tenu lundi, à Bulle, sa fête bisannuelle. 10 sociétés avec 170 chanteurs y ont pris part. Citons : la société de chant des Instituteurs de la Gruyère ; les céciliennes d'Avry dt-Pont, Bulle, Cerniat, La Roche, le Pâquier, Montbovon, Sales, Vaulruz et Villarvolard. Il y a eu, le matin : messe à l'église, cortège en ville, musique et chant sur la place du Tilleul, banquet à l'Hôtel-de-Ville. L'après-midi a été consacré au concours des sociétés, suivi d'une réunion familière.

Départ. — On annonce le prochain départ de Bulle, de M. le Pasteur Rœmer, récemment élu par la paroisse de la cathédrale de Berne comme deuxième pasteur de l'Eglise française en cette ville. Ce départ sera très regretté, car pendant les cinq années que M. Rœmer a passées à Bulle, il a su se concilier de nombreuses sympathies.

Nos soldats. — A Colombier, l'école de recrues N° 1 suit son cours normal, favorisée par un temps assez propice ; l'ordre journalier porte : le matin, diane à 5 h. 30 ; déjeuner 7 h. ; rapport de compagnie et instruction pendant 4 1/2 heures ; à 11 h. 45, dîner de la troupe et à midi celui des officiers ; le soir, instruction pendant 3 1/2 heures ; à 5 h. 15, souper, rapport de bataillon, visite des malades ; 6 h., garde montante ; 9 h., retraite ; 9 h. 30, appel en chambre ; 10 h., extinction des feux. Les sous-officiers qui ne sont pas de service rentrent à 10 h.

Des innovations et améliorations ont été introduites par M. le colonel Schulthess pour le bien

de la troupe et la simplification du service pour officiers et sous-officiers.

Le dimanche la troupe est libre de meilleure heure.

C'est dimanche que la troupe a eu son grand congé. Lundi matin la fanfare du bat. 15 est entrée en service pour la seconde partie de l'école de recrues.

Souhaitons un temps agréable à nos soldats.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les semences.

Nous allons nous occuper aujourd'hui de quelques travaux qu'il convient d'effectuer, dans le cours du mois d'avril aux champs.

Disons, d'abord, un mot des semences. L'une des conditions essentielles pour obtenir une bonne récolte, c'est de ne livrer au sol que des graines de 1^{er} choix. Beaucoup de cultivateurs ne se conformant pas assez scrupuleusement à cette nécessité et cherchent à réaliser, dans l'achat des semences, une économie qui, en définitive, les conduit à d'importantes pertes. Il importe donc d'exiger du marchand des produits de premier choix et la garantie sur facture de leurs qualités germinatives.

Quand on possédera une provision irréprochable, bien triée et sélectionnée, il faudra lui faire subir le traitement destiné à détruire dans les graines les germes des maladies parasitaires, telles que la carie, le charbon et l'ergot.

Pendant longtemps, la chaux seule, à l'état de lait obtenu par le délayage de 5 à 10 kilos de chaux grasse dans 100 litres d'eau, a été utilisée dans ce but ; de là, le nom de chaulage donné à cette opération. Mais les faibles résultats obtenus par ce procédé, en ont fait rejeter l'emploi exclusif.

Après la chaux, un grand nombre d'autres substances ont été préconisées. Les nombreuses expériences effectuées pour reconnaître l'action préservatrice de ces diverses substances en même temps que leur innocuité sur la faculté germinative des semences, ont permis de constater que les meilleurs résultats étaient obtenus par l'emploi du sulfate de cuivre ou vitriol bleu.

On immerge les grains dans une solution de ce sel à raison de 200 et 300 grammes par 10 litres d'eau et par hectolitre de semence. On brasse énergiquement ; les grains qui surnagent sont rejetés et les autres retirés après deux heures d'immersion et mis à égoutter. Après dessiccation, on procède à leur pralinage en les saupoudrant de chaux éteinte et remuant à la pelle jusqu'à ce que tous les grains soient uniformément chaulés.

Jean d'Araules.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

Perdu :

le 14 avril éconlé, entre Vuadens et Vaulruz, un panier et autres objets.

Prière de les rapporter contre récompense à la Maison de Ville de Vuadens. [484]

Mise de meubles.

Vendredi 23 avril courant, dès 10 heures du matin, au village de Broc, l'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises une certaine quantité d'objets mobiliers tels que : 4 lits complets, une garde-robe, 2 buffets, commode, canapé, tables, chaises, régulateur, verrerie, vaisselle, linge, vin, liqueurs, etc., etc.

Il sera vendu, le même jour, à 6 heures du soir sur la place de la Gare à Bulle, un orchestre en très bon état.

Bulle, 19 avril 1904.
425] L'Office des poursuites.

Mises d'immeubles.

Lundi 2 mai prochain, de 2 à 4 heures après-midi, M. Louis DROUX exposera à vendre aux enchères publiques, à l'auberge de Villarvolard, les immeubles qu'il possède au dit lieu, maison, au centre du village, avec 2 vergers et divers lots de terrain, de la contenance de 4 hectares, soit 11 poses. (H106B)426

Les conditions déposent en l'Etude de M. Andrey, notaire, à Bulle.



Cycles et automobiles
Vente. Échange. [421]
Location. Réparations. Leçons.
Jos. GREMAUD,
mécanicien, BULLE
Route de Morlon.

Atelier avec force motrice. Outillage spécial. Installation moderne.
Transformation d'anciennes bicyclettes. Pose à bon compte de moyeux à roue-libre ou à deux vitesses. Bien assorti dans toutes les pièces de rechange et accessoires divers. Représentant direct des marques distinguées: **Peugeot, Adler,** etc. Nouveaux modèles de bicyclettes, fabrication sérieuse et garantie depuis **150 fr.** **Motocyclette** de dernière création, 3 chevaux de force, remarquable par sa simplicité de conduite. Catalogues franco sur demande.

L'Arome des potages
Les Tubes de Bouillon
Les Potages à la minute
Gachet, épicerie et boulangerie, Pringy.

MAGGI

sont à recommander à qui veut le meilleur pour un prix modique. Ces produits du pays sont en magasin, à l'état toujours frais, chez
(H1F)424

Vins Rouges & Blancs
garantis naturels.
Par 100 litres depuis fr. 32
Par grandes quantités meilleur marché.

Chaque client peut déguster mes vins gratuitement dans mes caves.
Envoi franco sur demande des prix-courants et échantillons.
Fûts et bonbonnes de toutes les grandeurs à la disposition des clients.
Ne faisant pas voyager, le soussigné prie les clients de s'adresser directement à lui et se recommande.

Francisco Ribes, vins en gros, Bulle

propriétaire de vignes à San-Jaume, Province de Barcelone, Espagne. [394]

VIN

de raisins secs [154]

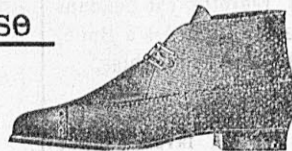
23 fr. les 100 litres franco contre remboursement.

OSCAR ROGGEN, Morat.

Echantillons gratuits. — Fûts à disposition.

1 Offre plus avantageuse est impossible!
CHAUSSURES

solides et bon marché peuvent être achetées par chacun chez



H. Brühlmann-Huggenberger, chaussures, Winterthour

Pantoufles dames, canovas, 1/2 tation	No 38-42	Fr. 1.80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	>	> 5.50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	>	> 6.50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	>	> 40.48
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrés, solides	>	> 8.-
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	>	> 8.50
Souliers, garçons ou filles	>	> 26-29
>	>	> 3.50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'Étranger.
Expédition contre remboursement. Échange immédiat franco.
450 articles différents. Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande. (H1500J)[185]

L'Imprimerie de "La Gruyère", se charge de travaux d'impressions en tous genres.

Matériaux de construction

CROIX-VERTE & GARES

Tuiles d'Altkirch et du pays
Chanx Gypse, ciment
Briques et Planelles diverses
Prix très avantageux

Drains, Briques et tuyaux en ciment de Lys
Briques et terres réfractaires
Engrais chimiques.
PH. BORCARD & Cie.

(n198)(419)

Mises publiques.

A la ferme Droux, à la Joux des Ponts, rière Sâles, vendredi 22 avril courant, dès 9 heures du matin, vente libre en mises publiques de 15,000 pieds de foin, à distribuer, de 2 vaches, 1 char à ressorts, 2 chars de travail, instruments d'agriculture, etc.
L'Exposant: J. DROUX [417]

REGAIN

de première qualité à vendre environ 80 quintaux. S'adresser à M. Michel MOULLET, à Avry. (H192B)[416]

Tir militaire.

La Société de tir de Gruyères exécutera ses tirs militaires les 24 avril, 1^{er} et 15 mai, et 12 juin.
Les tireurs sont priés de ne pas oublier leurs livrets de service et de tir.
(H191B) LE COMITÉ

Une fille.

de 25 à 30 ans, connaissant les travaux de ménage et de jardinage est demandée à Bulle.
S'adresser au bureau du journal. [420]

Tir militaire.

La Société de tir de Vaulruz exécutera ses tirs militaires les 24 avril et 1^{er} mai. Ouverture du tir à 1 1/2 heure
Les livrets de service et de tir sont indispensables.
(H18) LE COMITÉ

Dimanche 24 avril

CASSÉE

à lauberge de la Cantine
Avry-dev.-Pont.
Invitation cordiale.
(416) Xavier BUCHS, tenancier.

A VENDRE

une faucheuse Dehering, très peu usagée et en bon état, à un ou deux chevaux.
Pour traiter, s'adresser à Joseph Michel, mécanicien, Maules. [392]

Le meilleur Dépuratif du sang
SANG
Salsepareille Model

de la Pharmacie Centrale de Genève le meilleur et le plus agréable remède contre

Boutons, Dartres,

épaississement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goulte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays.
Agréable à prendre.
1/2 lit., 3.50 fr.; 1/2 li., 5 fr.; 1 lit., 8 fr. (une cure complète).
Demandez expressément: **SALSEPAREILLE MODEL** avec la marque de fabrique.

Chez P. GAVIN, pharmacien, BULLE [349]

Une personne

d'un certain âge se chargerait du raccommodage de linge à la maison ou en journée à un prix convenable. — S'adresser Maison Colliard, au 2^{me}. [408]

MODISTE

La soussignée avise le public qu'elle possède un beau choix de chapeaux garnis et non garnis pour hommes, femmes et enfants.
Catherine SCHWARZ, modiste

Avry-dev.-Pont. [395]

A VENDRE

une petite machine à coudre à main, presque neuve.
S'adresser au bureau du journal. [422]

A louer:

à Morlon, logement de 3 pièces et dépendances, dans un bâtiment neuf. Situation très agréable. Entrée immédiate.
S'adresser au bureau du journal. [360]

A LOUER

à demi-heure de Bulle, un appartement avec jardin.
S'adresser à Jules PASQUIER, ferblantier, Bulle [380]

Première marque.

ALUMES COURONNE

Fabrique Kanderbrück. [87]

Apprenti tonnelier

de 16 à 17 ans, fort et robuste, est demandé par M. Alexandre JEPLI, tonnelier, à Bulle. [397]

On demande

pour un ménage en ville, une fille de confiance, connaissant la cuisine. Bon gage.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [350]

Restaurant de Saussivue.

A proximité de la gare d'Estavannens, **Dimanche 24 avril, CONCERT**, donné par la Société de musique l'Avenir de Bulle, avec le concours des chanteurs du jeu des œufs, avec costumes, courses de Saussivue à Afflons.
Rendez vous de la jeunesse de la fête à 2 1/2 heures à l'Hôtel du St-Georges, à Gruyères. A 2 h. 45, départ du cortège. A 3 h., commencement du jeu.
Invitation cordiale. (H180B)389
En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée jusqu'à nouvel avis.

JEUNES FILLES

On engage continuellement des jeunes filles à la Fabrique de chocolat de Broc. [760]
Bon salaire dès le commencement.

Graines potagères et fleurs.

Oignons de Bâle et Bégonias.
Garantis de première qualité.
On demande des magasins dépositaires.
Chez T. BEC, Grand'rue, Bulle.

A vendre:

[409] grande quantité de bon foin pour chevaux, de regain et de paille d'avoine.
S'adresser à M. BELLORA, à La Tour.

A. Demierre, médecin-dentiste à BULLE,

reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [93]

A vendre:

un break, presque neuf, de 8 à 10 places. — S'adresser à M. MULLER, au Chevâle-Blanc, Bulle, ou à M. Denis BOSSON, Riaz. [404]

Sellier-tapissier.

Le soussigné avise l'honorable public de La Tour et des environs qu'il se rend en tournée pour tous les travaux concernant son état.
Travail soigné. — Prix modérés.
Se recommande: Louis Berner sellier-tapissier LA TOUR [403]

A louer:

à La Tour-de-Trême, une chambre meublée pour deux personnes.
S'adresser au bureau du journal. [405]

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



ABONNEMENTS
Suisse... 1 an,
... 6 mois
Étranger... 1 an,
... 6 mois
payable d'avance

Prix du numéro: 4
On s'abonne dans les bureaux de poste

BULLE

En Ex

Une fatalité de la Russie. Si encore affronté de mer, par contre épreuves. Des mi tres, l'honneur de au fond de l'Océan Coup sur coup plus douloureux ple russe, et chac tisme ont grandi. Port-Arthur est montre les pertes

Effectifs à la d Noms des navires

Cuiru
Cesarevitch
Poltava
Petropavlovsk
Savastopol
Pereviot
Podbieda
Ratvian

Croise
Bayan
Askold
Boyarin
Nowik
Diana
Pallada

Transp
Yenissei
Angara

Canon
Bobr
Otjavny
12 contre-torpilleu

FEUILLET

Dian

Un homme, pour connaître: le père sionné de la pêche tion. Il arrivait au voir disposer d'une une femme arrêtée disparaître.

Magnificat était En un clin d'œil génaient et s'élanç

Après quelques t et mort de fatigue heureux pour saisi Elle roulait, inan Presque aussitôt, Ce fut alors seul

— Mme d'Hérib Il était robuste. plus rapidement qu